



## FACEBOOK - LA SUITE

### Les paramètres de confidentialité

Afin d'assurer la sécurité de votre enfant sur Facebook, il est essentiel qu'il configure adéquatement les paramètres de confidentialité de son compte.

Pour y accéder, il doit glisser le curseur sur la flèche en haut à droite de l'écran, puis cliquer sur « Paramètres ».

Il pourra alors gérer la confidentialité de son profil, de ses publications et des résultats de recherche le concernant.

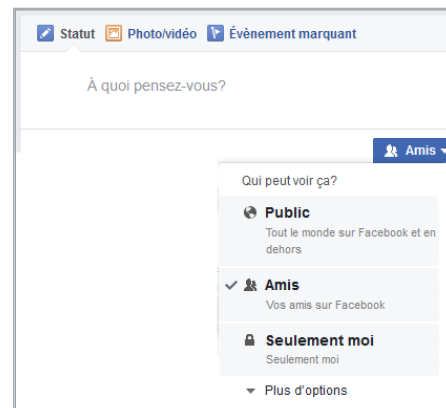


Paramètres et outils de confidentialité			
<b>Qui peut voir mon contenu ?</b>	Qui peut voir vos futures publications ?	Amis	Modifier
	Examinez toutes les publications et tous les contenus dans lesquels vous êtes identifié(e)	Utiliser l'historique personnel	
	Limiter l'audience des publications que vous avez partagées aux amis de vos amis ou au public ?	Limiter l'audience des anciennes publications	
<b>Qui peut me contacter ?</b>	Qui peut vous envoyer des invitations à devenir amis ?		Modifier
<b>Qui peut me trouver avec une recherche ?</b>	Qui peut vous trouver à l'aide de l'adresse électronique que vous avez fournie ?		Modifier
	Qui peut vous trouver à l'aide du numéro de téléphone que vous avez fourni ?		Modifier
	Voulez-vous que les moteurs de recherche en dehors de Facebook affichent votre profil ?	Non	Modifier

### Contrôler la confidentialité de ce qu'il publie.

Votre enfant peut paramétrer la confidentialité de ses mises à jour de statut, de ses photos et de ses données en utilisant le sélecteur d'audience en ligne. Il peut les partager avec tous ("Public"), avec ses amis seulement ("Amis") ou avec un certain nombre de personnes ("Plus d'options", puis "personnalisé").

Il doit toutefois garder en tête que les personnes avec qui il partage de l'information peuvent toujours la partager avec d'autres personnes.





## FACEBOOK - LA SUITE

### Les paramètres de confidentialité

**Prise de contact.** À cette étape, il est temps pour votre enfant de contrôler comment les utilisateurs Facebook peuvent entrer en communication avec lui : qui peut trouver son profil, lui envoyer des invitations ou des messages, publier et voir les publications sur son babillard.

Paramètres d'identification et de journal			
Qui peut ajouter des contenus sur mon journal?	Qui peut publier dans votre journal?	Amis	Modifier
	Valider les publications dans lesquelles des amis vous ont identifié avant qu'elles apparaissent dans votre journal?	Activé	Modifier
Qui peut voir les contenus de mon journal?	Examinez ce que d'autres peuvent voir de votre journal		Afficher en tant que
	Qui peut voir les publications dans lesquelles vous êtes identifié(e) sur votre journal?	Amis	Modifier
	Qui peut voir ce que d'autres personnes publient sur votre journal?	Amis	Modifier
Comment gérer les identifications que d'autres personnes ajoutent et les suggestions d'identification?	Examinez les identifications que d'autres ajoutent à vos propres publications avant qu'elles n'apparaissent sur Facebook ?		Modifier
	Lorsque quelqu'un vous identifie dans une publication, souhaitez-vous ajouter à l'audience qui ne s'y trouverait pas déjà?	Amis	Modifier
	Qui voit les suggestions d'identification lorsque vous semblez apparaître dans une photo téléchargée ? (vous n'avez pas encore accès à cette fonction)	Non disponible	

#### Fonctionnement des identifications (tagging).

Il est possible pour un utilisateur d'identifier un ami ou son contenu. Afin d'éviter les mauvaises surprises, assurez-vous que votre enfant active la fonction de contrôle des publications sur lesquelles ses amis l'identifient avant qu'elles n'apparaissent sur son profil.

Recommandez-lui également d'activer la fonction de vérification des identifications afin qu'il puisse voir les identifications que ses amis ajoutent à son contenu avant leur publication sur Facebook.

**Applications et sites Internet.** Sur Facebook, le nom, la photo de profil, le sexe, les réseaux et le nom d'utilisateur sont des informations publiques. Toutefois, il est essentiel pour votre enfant de bien paramétrer le volet « Recherche publique » afin d'assurer la confidentialité de son profil dans les différents moteurs de recherche sur Internet. Par exemple, s'il choisit de créer un profil public, toutes les personnes qui inscriront son nom et son prénom dans un moteur de recherche comme Google pourront accéder à certaines informations de son profil, incluant sa photo. Recommandez-lui fortement de désactiver cette option afin que son profil ne soit pas accessible à l'extérieur de Facebook.

**Limiter l'audience des anciennes publications.** Il est possible pour votre enfant de gérer la visibilité de ses anciennes publications. S'il utilise cet outil, les publications qu'il a rendues publiques sur son babillard seront visibles uniquement par ses amis. Il peut également le faire pour chacune des publications individuellement.

**Personnes et applications bloquées.** Votre enfant peut restreindre l'accès à certains de ses amis, sans que Facebook ne les avise. Les personnes qui apparaîtront sur cette liste ne pourront voir que les informations et les publications qu'il rendra publiques. Il est également possible pour lui de bloquer l'accès à un utilisateur en particulier. Dès qu'il bloque l'accès à quelqu'un, cette personne ne peut plus faire partie de ses Amis Facebook ou interagir avec lui (sauf via des applications qu'ils utilisent en commun ou les groupes dont ils sont tous les deux membres).

En terminant, si vous êtes membre Facebook, nous vous recommandons fortement d'**ajouter votre enfant au nombre de vos Amis Facebook**. Vous pourrez alors avoir un meilleur contrôle sur ses activités et réagir rapidement s'il y a lieu. Nous vous invitons également à **rappeler fréquemment à vos enfants qu'Internet est un lieu public** et qu'ils se doivent de faire en sorte d'adopter un comportement sécuritaire en tout temps lorsqu'il l'utilise.